

Note de cadrage

Ateliers régionaux sur la programmation conjointe

Introduction

Le SEAE et la DG DEVCO organisent cinq ateliers régionaux destinés à aider les délégations de l'UE et les ambassades et bureaux locaux des Etats membres à mettre plus efficacement en œuvre la programmation conjointe à travers un échange d'expériences et des discussions axées sur la recherche de solutions.

La programmation conjointe était l'un des livrables européens lors du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan en 2011. Les éléments de la programmation conjointe sont clairement définis dans les Conclusions du Conseil du 14 novembre 2011¹. Outre les éléments clés de la programmation conjointe — analyse conjointe, réponse conjointe, division du travail et enveloppes financières indicatives — les Conclusions du Conseil énonçaient également les modalités essentielles : la programmation conjointe est définie au niveau des pays et pilotée si possible par le pays partenaire. La programmation conjointe est souple et pragmatique, adaptée au contexte du pays partenaire.

Depuis Busan, l'intérêt pour la programmation conjointe s'est accru. L'UE et les Etats membres projettent de mettre en œuvre la programmation conjointe dans environ 40 à 50 pays au cours des sept ans à venir. Le Conseil Affaires étrangères (Développement) du 28 mai 2013 a approuvé les avancées ainsi que la marche à suivre.

Comme dans tout nouveau processus, certaines questions pratiques doivent être examinées. Bien que la programmation conjointe exige des approches spécifiques à chaque pays, de nombreuses questions sont souvent communes à plusieurs pays. En raison du caractère décentralisé de la programmation conjointe, des réponses détaillées ne peuvent pas toujours être élaborées au niveau central, par exemple, au niveau des sièges. Par conséquent, il est bon que les « praticiens » de la programmation conjointe se rencontrent pour échanger de bonnes pratiques et examiner les possibles solutions à des problèmes comparables.

Lorsque les Directeurs généraux du développement des Etats membres de l'UE se sont réunis à Bruxelles en juin 2013, ils ont appelé à des échanges accrus sur des questions concrètes et des exemples de bonnes pratiques afin de soutenir ce processus. Dans ce contexte, il a été convenu que le SEAE et la Commission organiseraient des ateliers régionaux sur la programmation conjointe pour le personnel des délégations de l'UE et les missions/bureaux locaux des Etats membres de l'UE ainsi que le personnel des sièges participant aux processus de programmation conjointe. Les séminaires seront si possible organisés conjointement avec les Etats membres de l'UE. Les Etats membres ont également été invités à communiquer des informations (bonnes pratiques, obstacles etc. expérimentés en matière de programmation conjointe) qui seront étudiées dans le cadre des ateliers.

Objectifs

¹ Position commune de l'UE en vue du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.

3124ème session du Conseil des Affaires étrangères (Développement)

http://consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/126060

L'objectif général des ateliers est de fournir aux bureaux locaux (ambassades des Etats membres et délégations de l'UE) les orientations et les outils nécessaires pour mettre en œuvre la programmation conjointe.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a) mettre en avant les avantages potentiels de la programmation conjointe afin de motiver les participants ;
- b) échanger sur les meilleures pratiques et examiner des solutions face aux défis soulevés par la programmation conjointe ;
- c) débattre des stratégies permettant de surmonter les obstacles et d'améliorer les processus au niveau des pays ;
- d) identifier l'appui et les conditions requises par le personnel responsable de la mise en œuvre de la programmation conjointe (de la part de ses pairs, du siège ou d'experts extérieurs - notamment les améliorations à apporter à la ressource Internet Capacity4dev : capacity4dev.eu).

Les principaux participants seront des « praticiens » de la programmation conjointe sur le terrain. Le personnel des sièges travaillant avec les pays partenaires ou sur la programmation conjointe sera également invité.

Ateliers organisés

1. Amérique latine, 20-21 janvier 2014, Guatemala (organisé conjointement avec l'Espagne)
2. Afrique centrale, orientale et australe, Addis Abeba, 13-14 mars 2014 (organisé conjointement avec la Belgique et les Pays-Bas)
3. Afrique de l'Ouest, Côte d'Ivoire, 4-5 juin 2014 (organisé conjointement avec la France)
4. Asie, second semestre 2014 (organisé conjointement avec l'Allemagne)
5. Voisinage européen, second semestre 2014 (organisé conjointement avec la Suède)

Eléments du programme

L'atelier est prévu sur deux jours. Le contenu sera adapté aux préoccupations des participants. De manière générale, nous envisageons les éléments suivants :

- Accord sur les questions spécifiques à traiter, avec des exposés de praticiens et du siège ;
- Sessions en groupes de travail autour de questions et/ou de pays spécifiques ;
- Discussions de groupe structurées sur les enseignements tirés, les bonnes pratiques ainsi que sur les obstacles et les moyens de les surmonter ;
- Conclusions préliminaires sur des questions spécifiques et plus générales, les facteurs favorables, le rôle des divers acteurs ;
- Facilitation de réseaux informels entre les participants.

Les thèmes spécifiques dépendront des intérêts particuliers des participants. Les thèmes suivants devraient être discutés :

- analyse conjointe du plan de développement national ;
- processus de division du travail, notamment stratégies de sortie sectorielles et dotations financières ;
- programmation conjointe et synchronisation ;
- structure de la réponse conjointe et autres documents de programmation conjointe ;
- approbation des processus (questions juridiques, visibilité, etc.) ;
- moyens de faciliter l'implication des gouvernements partenaires ;
- liens avec le post-2015 ;
- «au-delà» la programmation conjointe : articulation avec la programmation du 11^{ème} FED et programmation conjointe régionale.